



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVOCATION

SAMEDI 4 JUILLET 2026

ACCUEIL ET ÉMARGEMENT DÈS 8H30 - DÉBUT DE LA RÉUNION 9H30

SALLE DU CREUX
634 RUE DES COMBES, 01710 THOIRY

POUVOIR

A ATTRIBUER A UN(E) LICENCIÉ(E) DU CLUB | IMPOSSIBILITÉ DE REPRÉSENTER UN AUTRE CLUB.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE | AMENDE EN CAS D'ABSENCE

JE SOUSSIGNÉ(E)
PRÉSIDENT(E) DU CLUB DE
DONNE POUVOIR À M/MME.

DE ME REPRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT
ET D'Y REMPLIR TOUTES LES OBLIGATIONS DU REPRÉSENTANT DU CLUB.

CHAQUE CLUB DOIT ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR SON PRÉSIDENT MUNI DE SA LICENCE, OU EN CAS D'EMPÊCHEMENT PAR UN MEMBRE MAJEUR LICENCIÉ DE SON CLUB, MUNI LUI-MÊME DE SA PROPRE LICENCE ET DU POUVOIR SIGNÉ DE SON PRÉSIDENT.

FAIT À :

SIGNATURE/TAMPON DU CLUB :





ORDRE DU JOUR

- INTERVENTION DE MADAME LA MAIRE OU SON REPRÉSENTANT
- INTERVENTION DU PRÉSIDENT DU CLUB DE FOOT SUD GESSIEN
- INTERVENTION DES PERSONNALITÉS
- ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU DISTRICT
- APPROBATION DU PV DE L'AG DU 26.09.2025
- APPROBATION DES RAPPORTS DES COMMISSIONS
- PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026-2027
- INFORMATIONS SPORTIVES ET ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LA PROCHAINE SAISON
- CLÔTURE
- REMISE DES TROPHÉES DES CHAMPIONS
- REMISE DES TROPHÉES DU FAIR-PLAY
- REMISE DE MÉDAILLES
- VIN D' HONNEUR ET COCKTAIL

